

DEVIATION ET SIMPLIFICATION LINGUISTIQUE DANS LE  
FRANCAIS BRUXELLOIS

Terry J. Nadasdi  
University of Windsor

RESUME

L'évolution d'une langue, surtout en région bilingue, s'explique souvent par des influences interlinguistiques. On trouve de telles explications dans Le Français de Bruxelles de Hugo Baetens Beardsmore. Toutefois, nous estimons que bien des écarts que l'on trouve à Bruxelles sont plutôt le résultat d'une simplification linguistique. Dans cet article, nous reprenons plusieurs catégories où Baetens Beardsmore postule des influences externes et proposons à leur place des explications qui favorisent des facteurs internes à la langue française elle-même.

1. Introduction

Le dialecte français que l'on parle à Bruxelles connaît bien des emplois qui l'écartent du français standard. Hugo Baetens Beardsmore, auteur de Le Français de Bruxelles, attribue bon nombre de ces anomalies à des facteurs externes, c'est-à-dire, à l'influence du flamand. Signalons que cet article ne se donne pas pour but la critique de ce livre méritoire auquel nous ferons souvent référence. Nous voulons souligner plutôt le fait que bien des divergences dialectales se produisent indépendamment des facteurs externes. Il s'agit dans de nombreux cas d'une simplification linguistique de la part des locuteurs, ces derniers voulant réduire la tâche langagière sans que cela entraîne des changements fonctionnels. Ainsi, on trouve souvent dans le langage populaire l'élimination des exceptions, la régularisation des paradigmes et la conformité des catégories marquées avec les catégories non marquées correspondantes. Afin de mettre en cause l'hypothèse de l'influence externe, nous démontrerons que les mêmes types d'écarts attribués au contact du français bruxellois avec le flamand existent dans l'ancien français ainsi que dans d'autres dialectes du français contemporain. Nous examinerons aussi, à cette même fin, d'autres dialectes français afin de voir si elles ont connu la même évolution qu'a subie le français de Bruxelles. Nous croyons que ces analogies nous permettront de démontrer les faiblesses de l'explication externe.

Donnons d'abord quelques précisions sur la nature de la simplification linguistique d'un dialecte. Ce phénomène existe depuis toujours dans la langue française. On en trouve de multiples exemples à travers les diverses étapes qui séparent le français du latin vulgaire. Par exemple, Caput (1972:67) note qu'en ancien français 'un effort de régularisation des conjugaisons verbales, à toutes leurs formes, tend vers un modèle unique - parallèlement au développement systématique des formes composées et surcomposées.' C'est cette tendance vers la simplification qui a facilité la chute du genre neutre et la quasi-disparition du passé simple dans la langue parlée contemporaine.

Dans cette simplification on distingue notamment le caractère économique de la langue. Avant de parler d'influence externe, il faut considérer le fait qu'une langue et très particulièrement un dialecte oral tend à être aussi économique que possible (cf. Martinet 1964). C'est-à-dire que les interlocuteurs transmettent leur message en faisant le moindre effort possible; ils peuvent omettre certains éléments du message si, ainsi faisant, ils ne changent pas son sens. Martinet (1964:94) explique l'importance de l'aspect économique d'une langue en disant:

L'évolution linguistique en général peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente des besoins communicatifs et expressifs de l'homme et de sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique.

C'est surtout dans le domaine de la phonétique que l'on trouve des explications issues des théories de l'économie linguistique. Toutefois, nous estimons cette théorie pertinente pour expliquer les changements dans d'autres catégories.

## 2. Les adjectifs possessifs

Examinons d'abord le chapitre dans lequel Baetens Beardsmore décrit la syntaxe et la morphologie du français bruxellois. Dans ce chapitre, l'auteur (1929:139) note un emploi curieux des adjectifs possessifs, lequel il attribue à l'influence du flamand:

Pourtant, la régularité de ces constructions à Bruxelles et leur répartition marquée dans le nord du domaine français, posent le problème d'une possible interférence inter-linguistique.

Ou encore:

En flamand, l'emploi de l'adjectif possessif dans les conditions dont nous venons de parler est tout à fait régulier; de ce fait, l'usage flamand peut influencer l'emploi pléonastique des possessifs dans le français parlé du Bruxellois.

Et finalement (1929:140):

A Bruxelles ... ces emplois pléonastiques sont presque la règle dans le parler populaire, ce qui permet de croire à une influence beaucoup plus forte que les facteurs internes.

L'auteur donne les exemples suivants pour soutenir son argument (1929:140):

elle me frotte mon dos - elle me frotte le dos  
elle a mal à son foie - elle a mal au foie

En examinant d'autres dialectes, on constate que le français de Bruxelles n'est pas le seul à manifester de tels traits grammaticaux qui ne correspondent pas à ceux du français normatif. Par exemple, Hull (1955:56) nous signale que dans le français du sud de l'Ontario, 'the possessives may be used in cases where they would be avoided in standard French, as with parts of the body.'

Dans une école en Gaspésie, au Québec, on a noté sur une pancarte d'instruction la phrase Je brosse mes dents tous les jours. Si une telle phrase se trouve dans une institution d'enseignement, il semble plausible que la fréquence de cette tournure en Gaspésie ne soit pas moins élevée qu'à Bruxelles.

Certains dialectes de France se servent également du pronom possessif avec les noms des membres du corps. Par exemple, dans le patois boulonnais on constate que 'Le possessif s'emploie devant les parties du corps: / y a du màa a s teèt/, /Je lavé me moë .../' (Haigneré 1969:37). En gascon, qui n'est pas un dialecte français mais plutôt un registre du provençal, on trouve encore l'adjectif possessif devant les noms indiquant les parties du corps:

Le gascon ne remplace pas l'adjectif possessif par l'article, lorsqu'il s'agit d'une chose inséparable de la personne. Ainsi, tandis que le français dit: il m'a fait mal au pied, on dira en gascon: qué m'a heyt maw awmé pè (Lanusse 1956:387).

Baetens Beardsmore prend bien soin de dire qu'un tel phénomène aurait pu se produire sans l'influence flamande. Mais ce qui l'incite à soupçonner une influence externe est que même si d'autres variétés du français connaissent ce phénomène, leur taux de fréquence n'est pas aussi élevé que celui que l'on trouve à Bruxelles. Toutefois, le fait que ce phénomène soit plus répandu dans une région que dans une autre ne suffit pas pour l'attribuer à une influence externe. Il est peu étonnant qu'un dialecte évolue plus vite ou différemment qu'un autre. Il est peu probable que les facteurs internes produisent simultanément les mêmes types de changements dans toute la francophonie; on n'a qu'à considérer les énormes différences, au niveau de la prononciation, du lexique et de la syntaxe, qui existent entre les divers dialectes français à travers le monde.

L'emploi de l'adjectif possessif à Bruxelles est analogue à certains usages en ancien français. Par exemple, Darmesteter (1890:401) nous note que:

On supprime l'adjectif possessif dans la langue actuelle quand l'idée possessive est déjà clairement exprimée: il s'est coupé le doigt. Au XVII<sup>e</sup> siècle encore, comme dans l'ancienne langue, on n'hésitait pas à employer dans ce cas l'adjectif possessif; mais il est à remarquer que le verbe pronominal était alors remplacé par un verbe simple: il frotte ses mains ... une feuille de laurier dans sa bouche ...

Le langage populaire du siècle présent en France connaît exactement le même emploi que l'on trouve à Bruxelles, c'est-à-dire qu'en langue populaire, on dit: tu lui a fait mal à son épaule, tu me tires mes cheveux, il lui a marché sur ses pieds (Bauche 1928:99). Il nous semble probable que l'exemple cité par Baetens Beardsmore, soit elle me frotte mon dos, constitue une mise en relief de la phrase de base elle frotte mon dos.

En décrivant l'emploi des adjectifs possessifs à Bruxelles, Baetens Beardsmore (1929:140) cite la phrase suivante:

il lave ses mains - il se lave les mains.

Dans cet exemple, il est possible que le caractère économique de la langue soit responsable. Il est peu étonnant que les Français bruxellois emploient le pronom possessif pour remplacer la formule 'pronom réfléchi + article défini,' qui est plus complexe. Il est vrai que la longueur d'une phrase ne reflète pas toujours l'effort nécessaire pour la produire. Martinet (1969:195) nous indique cela en disant que:

Il est probablement plus facile d'exprimer deux fois le même signifié (**monter en haut** ou **ma soeur elle est partie**) plutôt que d'ordonner ses énoncés de telle manière qu'il n'y ait jamais de répétition.

Toutefois, en ce qui concerne les deux phrases citées ci-dessus, la forme française, il se lave les mains, n'est pas plus rédundante que celle des Bruxellois il lave ses mains. La seule différence est que la phrase du français standard contient plus de formes et plus de syllabes. Donc, il est fort vraisemblable que ce sont plutôt des forces internes de la langue française qui sont responsables de cette simplification.

### 3. Les pronoms personnels

Un autre domaine où l'auteur postule une influence externe est celui du genre des pronoms personnels (Baetens Beardsmore 1929:149, 150):

... le français bruxellois tend à réduire la distinction entre il/elle, ils/elles ... dans le parler des bilingues, il n'est pas exclu que le flamand ait une influence additionnelle sur cette tendance.  
e.g. Quand ils (les femmes) me disent quelque chose...

En considérant les autres variétés de français, on constate que ce phénomène n'est pas unique au français de Bruxelles. Bauche (1928:109) note le même emploi dans le français populaire de France, par exemple, 'les vieilles femmes, ils sont (ou il est) toujours à causer.' On trouve ce même phénomène dans le français de l'Ile-aux-Coudres. Dans sa grammaire de ce dialecte, Seuten (1975:177) remarque '... elle(s) forme marquée de il(s).'

Starets (1986:530, 532) note en acadien l'emploi d'une seule forme pour les deux genres:

'i' /i/ pronom personnel sujet, féminin, 3<sup>e</sup> personne /'elle,' /l/, pronom personnel, sujet, féminin, 3<sup>e</sup> personne:

Une waterfall ( ... ) i est bout rinqe  
deux pieds de haute.  
(Une chute d'eau ( ... ) elle est

haute d'à peu près seulement deux  
pieds.)

'i' /i/, pronom personnel, sujet, féminin, 6<sup>e</sup>  
personne /'elles' /l/, pronom personnel sujet,  
féminin, 6<sup>e</sup> personne (c-à-d 3<sup>e</sup> personne du  
pluriel):

(L)eurs mères, i travaillant à la  
Brownie. (Leurs mères elles  
travaillent aux Jeannettes.)

Le manque de distinction entre le masculin et le féminin est très répandu dans certaines régions de l'Amérique du Nord. Dans leur grammaire du français de la Louisiane, Conwell et Juilland (1963:145, 167) notent que:

Gender distinctions appear to be almost  
completely lost in the plural paradigm, e.g.,  
/elles/ voulaient être cuisinières /ivule et  
kqizinjer/.

Ce syncrétisme ne se limite pas aux régions où le français entre en contact avec une langue non romane. Certains dialectes de France ont la même forme pronominale pour les deux genres. Par exemple, dans le dialecte français de Valromy on trouve la phrase suivante: les vaches, ils mangent (Ahlborn 1946:122). Dans le français du pays Blasois, on trouve parfois la même forme pour le masculin et le féminin de la troisième personne du pluriel: 'la forme *il* peut exprimer le masculin et le féminin lorsqu'elle est suivie d'une voyelle' (Thibault 1970:9). Le parler de Bournois connaît aussi un tel syncrétisme:

Les pronoms 'elle,' 'elles,' sujets, s'élident presque totalement et se réduisent à 'l': l'ost malade, elle est malade ... il en est de même de 'il' devant une voyelle: l'ai meuri, il est mort (Roussey 1894:46).

Certains chercheurs attribuent cette absence de distinction à un syncrétisme par analogie basé sur le modèle de l'article défini pluriel qui n'indique pas le genre (cf. Cassano 1978:159).

L'ancien français connaissait également des confusions entre la forme masculine et la forme féminine. Par exemple, dans son livre sur l'évolution de la langue française, Pope (1934:324) note que

In the course of the thirteenth century 'lui' was often reduced to 'li,' and consequently the masculine and feminine forms were confused.

D'autres langues romanes connaissent aussi des usages non standard des pronoms personnels. Par exemple, en décrivant l'espagnol de Pasiëga, Penny (1964:156) affirme:

En el dativo el masculino singular es siempre /lə/, pero en el femenino hay cierta confusión. Por un lado se dice: /alamáðrønoləðjéinlimózé/ 'no le dieron ...'

Donc, le fait qu'une telle confusion puisse exister dans une autre langue romane démontre que toute langue de ce même groupe est susceptible de connaître la même confusion.

Dans Le français populaire de Guiraud, on trouve encore des exemples où un pronom masculin remplace un pronom féminin, par exemple, ma soeur il chante (Guiraud 1969:40). Dans cet exemple, on a affaire à une forme marquée, le féminin, qui cède sa place à une forme non marquée, le masculin, ce dernier étant le genre dominant. Dans le cas des pronoms personnels, il s'agit d'un emploi existant à un certain niveau de langue, soit populaire, où les locuteurs ne ressentent pas le besoin de nuancer entre les deux genres. Cela est peu étonnant si l'on considère le fait que les pronoms nous et vous n'ont qu'une forme pour les deux genres. L'emploi d'une seule forme pronominale pour les deux genres au singulier ainsi qu'au pluriel peut aussi s'expliquer par le caractère économique de la langue, a fortiori que le contexte écarte normalement toute possibilité d'ambiguïté.

#### 4. Le genre des noms

Baetens Beardsmore attribue aussi à l'influence du flamand le fait que le genre de certains substantifs en français bruxellois diffère de celui des genres correspondants du français standard. Il explique cela ainsi (1929:112):

On pourrait peut-être expliquer ces différences par une des raisons précitées et qui semblent gouverner tous les français populaires. Mais étant donné que ce changement de genre s'opère dans des cas où cela ne se produit pas en France, on peut également supposer que le degré de francisation du témoin joue un rôle dans la confusion des genres.

Ou encore,

Chez les Bruxellois autochtones qui manient le français sans difficulté, les confusions de genre sont rares, mais pas tout à fait absentes. On peut rencontrer des exemples de 'photo' ou 'forêt' au masculin. e.g. 'Tu veux un photo.' Dans cet exemple, le genre aurait pu être influencé par une interférence interlinguistique, puisque le flamand brabançon dirait /ø̃n fɔ̃tɔ̃/.

Il nous semble tout à fait normal qu'un mot qui se termine par le phonème /o/ soit considéré comme étant masculin, car plus de 95% des substantifs dont le phonème final est /o/ sont du masculin (Juilland 1965:251-264). De plus, le e muet du mot photographie, qui indique normalement un mot féminin, n'est plus présent. On voit un cas analogue dans l'exemple d' auto/automobile, auto connaissant également le genre masculin dans bien des dialectes. Il nous semble également normal que le mot forêt soit considéré comme masculin, la grande majorité des mots terminant par /ɛ/ étant aussi du masculin (Juilland 1965: 145-153).

Dans beaucoup de régions de la francophonie, on constate que le genre des substantifs varie souvent. Par exemple, en acadien on trouve:

Nombre de noms en français acadien se distinguent de leurs équivalents en français standard par le genre grammatical ... 'auto' ... 'endroit' ... 'grange' ... 'période'... 'personne' ... 'poison' ... 'serpent' (...) (Starets 1986:499-502).

Certains dialectes de France comprennent beaucoup de mots dont le genre ne correspond pas à celui du français normatif. Par exemple, dans le patois boulonnais, boutique, dent, faim, idée, fatigue, prison et règle sont masculins alors que argent, éclair, orage et foudre sont féminins (Haigneré 1969:27). Il est à noter que même les mots qui commencent par une consonne, par opposition à ceux qui commencent par une voyelle dont l'article n'indique donc pas le genre, sont susceptibles de changer de genre. En parlant des mots commençant par une voyelle qui ont subi un changement de genre, Guiraud (1969:31-32) dit:

en l'absence d'explication de ce phénomène, j'en verrais volontiers l'origine dans une prononciation archaïque qui dénasalise l'article un, lorsque l'u se trouve placé entre deux voyelles, et donc devant un mot à initiale

vocalique; d'où l'opposition un lainage (avec u dénasalisé), et un orage (avec u oral + n) prononcé comme une orange. Cette tendance à féminiser les mots à initiale vocalique peut même atteindre des paroxytons et on rencontre une opéra, de la belle argent.

Parmi les autres dialectes français qui comprennent des mots dont le genre diffère de leurs correspondants du français normatif sont le meusien (Labourasse 1970:41), le bournois (Roussey 1894:41), le normand (Moisy 1969:53) et le français de Pléchâtel (Dottin et Langouët 1970:118). Il est probable qu'un bon nombre d'autres dialectes comprend des écarts de genre par rapport au français normatif.

Même ceux qui parlent le français dit 'normatif' donnent à certains mots un genre contraire à celui que l'on trouve dans les dictionnaires. Ceci se vérifie lorsqu'on consulte une grammaire prescriptive telle que Ne dites pas ... Mais dites dans laquelle l'auteur signale un bon nombre d'anomalies de genre qui sont bien répandues:

e.g. 'une éclair sinueuse' ... 'de belles légumes' ... (Le Gal 1966:54,87).

On peut conclure que les divergences de genre sont très répandues en France. Signalons que c'est plutôt dans le français populaire que l'on les trouve.

D'après Ahlborn (1946:18), les variations de genre remontent jusqu'à l'époque du latin vulgaire:

Si l'on se rappelle d'autre part que le patois est souvent resté fidèle au genre étymologique, alors que le français l'a modifié ('aigle,' 'ongle'), que pour beaucoup de mots le français a longtemps hésité entre les deux genres ('horloge,' 'orge,' 'affaire') et que ce flottement remonte souvent au latin vulgaire ('sel,' 'serpent,' 'lièvre,' 'dimanche,' 'sable'), on comprendra mieux les nombreuses divergences de genre qu'on constate entre les mots patois et les formes françaises correspondantes.

La vacillation en genre a été constatée par Pope (1934:305) dans le français de différentes époques:

... in Old French the traditionally feminine words espie, ost, pape, profete, prison were often made masculine; in Middle French personne and rien began to assume masculine gender under the influence of their meaning; affaire, alarme, eschange, prestige, were sometimes made feminine under the influence of their terminations and frisson, poison, soupçon masculine.

Le problème de genre ne se limite pas aux diverses variétés de français. L'espagnol connaît le même phénomène. Uridales (1965:159) l'a remarqué dans l'espagnol de Villacidayo:

Hay algunos sustantivos que tienen distinto género que en el español actual. Se oyen en masculino: el corriente ... color se oía antes en femenino.

L'espagnol de Pasiëga offre encore des exemples de divergences de genre: 'In cuanto al género de varios sustantivos, hay discrepancia entre el habla de los Montes de Pas y la lengua oficial' (Penny 1964:97).

La raison pour laquelle Baetens Beardsmore postule une influence flamande sur le genre est que les exemples de divergences qu'il a trouvés à Bruxelles ne se trouvent nulle part en France. Mais ce critère semble peu probant. On vient de constater que le genre en français est peu stable. Alors il nous semble donc permis de suggérer que même si le français de Bruxelles n'était pas en contact avec le flamand, de telles vacillations de genre auraient pu se produire.

##### 5. La diphtongaison

Un autre domaine où Baetens Beardsmore suggère l'influence flamande est celui des diphtongues. Le premier exemple qu'il nous cite (1929:61) concerne le [i] court:

vie /vi:/	vie /vi/
(français de Bruxelles)	(français normatif)

Cet allongement conduit par la suite, surtout parmi le peuple, à diphtonguer en position finale ouverte.

L'auteur est convaincu qu'un tel phénomène ne peut être que le résultat d'une influence externe:

La diphtongaison est sans aucun doute due à l'influence du substrat flamand, car les voyelles du flamand local sont souvent diphtonguées d'une façon très prononcée.

Pour soutenir son argument Baetens Beardsmore (1929:61) donne l'exemple suivant:

/e a pari<sup>j</sup> ty tə fε pa ãgɔle<sup>j</sup>/  
Et à Paris, tu te fais pas engueuler?

Toutefois, le français de Bruxelles n'est pas la seule variété de français qui connaisse une diphtongaison très prononcée. On trouve ce même phénomène dans le français de Windsor, Ontario. D'après Hull (1955:34),

When long, the mid vowels vary considerably in sound, /e:/ is pronounced /è:/, /é:/, /èj/, /éj /, or /aj/, depending in part, on the amount of stress ... the nasal vowels are long in all positions, tending to diphthongize even when unstressed or in absolute final.

Donc, certaines diphtongues du français de Windsor se réalisent dans exactement le même environnement que décrit Baetens Beardsmore, c'est-à-dire, en position finale.

Dans une étude de la phonologie du français canadien, Léon (1968:66) nous fournit encore des exemples de diphtongaison dans les environnements semblables à ceux que décrit Baetens Beardsmore, par exemple, /ɛɪ/ ... en syllabe ouverte accentuée. Le français acadien connaît aussi la diphtongaison dû à un accent prononcé. Dans une étude de ce dialecte on a noté quelques cas de diphtongaison résultant de la fracture des voyelles nasales accentuées, en syllabe ouverte (Lucci 1972:71).

Il n'est pas surprenant que les voyelles aiguës se diphtonguent en français bruxellois. Walker (1984:67) nous rappelle que cette tendance est tout à fait normale dans le français canadien. A cet égard, l'auteur nous cite les exemples suivants: i - Ij, ü - Üq, u - Uw, e - ej.

Gendron (1966:61) nous signale que la diphtongue /ej/ se trouve partout au Québec at au Nouveau Brunswick. L'auteur considère la possibilité d'une influence de l'anglais, mais il affirme que la tendance à diphtonguer existe bel et bien dans le parler canadien lui-même, dans des régions rurales éloignées de la frontière linguistique et où l'influence de l'adstrat anglo-américain est

totalément exclue. L'auteur nous signale qu'il s'agit d'une prononciation ancienne, devenue vulgaire et laissée au peuple par la 'bonne' société qui ne l'accepte plus. La diphtongaison est donc en même temps un phénomène linguistique et un phénomène social.

Baetens Beardsmore (1929:76) croit que la diphtongaison du français bruxellois est surtout dû à l'accent tonique marqué du flamand:

Les voyelles ont une tendance à être allongées sous l'effet de l'accent tonique plus marqué qu'en France, probablement dû au substrat flamand.

Il est à noter qu'un bon nombre des diphtongues que cite l'auteur se réalisent à la fin d'un groupe rythmique ou à la dernière syllabe d'un mot isolé, c'est-à-dire l'endroit où se réalise l'accent tonique du français normatif:

e.g. /e a pari<sup>j</sup> ty tɛ fɛ pa ɔ̃gɔle<sup>j</sup>/  
Et à Paris, tu te fais pas engueuler? (1929:61)

/a wij sɛ sɔ̃ de faʁɔ<sup>1</sup> pur læ fœ<sup>j</sup>/  
Ah oui, ce sont des fagots pour le feu (1929:73)

/pa pur læ metje<sup>j</sup> mɛ pur le bɔ̃ɪnz adres/  
Pas pour le métier, mais pour les bonnes adresses (1929:71)

Si l'accent flamand, qui tombe sur le radical du mot, était complètement responsable de la diphtongaison en français bruxellois, pourquoi est-ce qu'un si grand nombre de ces diphtongues se trouve sur le dernier mot d'un groupe rythmique? Encore ici, il semble très plausible que les facteurs internes de la langue française jouent un rôle important dans la diphtongaison du français bruxellois.

La langue française a toujours connu le phénomène de la diphtongaison. Il est vrai que le français dit 'standard' ne comprend pas de diphtongues. Néanmoins, certains linguistes sont de l'avis que les mots tels que paille /pa:j/ et maille /ma:j/ comprennent une diphtongue alors que d'autres disent qu'il s'agit d'une voyelle suivie d'une semi-voyelle dans deux syllabes distinctes (cf. Pottier 1973:110). De toute manière, ce phénomène est si répandu en France et ailleurs dans la francophonie qu'il est peu étonnant que le français bruxellois le connaisse aussi.

6. Le subjonctif

Un dernier phénomène attribué à la présence du flamand est l'emploi de l'indicatif là où le français normatif emploierait le subjonctif.

Du fait que le subjonctif soit exprimé par d'autres modes en flamand bruxellois, il est fort possible que le français des bilingues du peuple montre une tendance à éviter ce mode à cause d'une interférence interlinguistique ... Puisque ce sont plutôt les Flamands et les Bruxellois bilingues populaires qui tendent à remplacer le subjonctif, il est permis d'y voir au moins l'influence convergente du néerlandais ...

Pour appuyer cela Baetens Beardsmore (1929:179, 180) propose les exemples suivants:

Qu'il se met dans le fauteuil et qu'il nous fout la paix.

Je vais vous les emballer deux fois deux, pour que ça ne peut mal.

Et elle (la reine) était huit jours claquée avant que le public ne le sait.

Il faut noter d'abord que l'auteur ne précise pas ce qu'il entend par 'bilingue du peuple.' Alors, pour cette étude on considère qu'il veut dire tous les bilingues à Bruxelles, y compris ceux qui sont de langue maternelle française.

Les confusions entre le subjonctif et l'indicatif existent partout dans la francophonie. Cela est vrai pour la langue contemporaine aussi bien que pour la langue d'autrefois. Dans la ville de Windsor, Ontario, Hull (1955:58) a noté que 'the present subjunctive is subject to many irregularities.' Un autre dialecte canadien qui remplace le subjonctif par d'autres modes est celui de l'Ile-aux-Coudres où le subjonctif est souvent remplacé par le conditionnel (par exemple 'faudrait que je les ferais répéter,' cité par Seutin 1975:302).

Dans divers dialectes français on remplace le subjonctif par l'indicatif. Par exemple, dans leur étude sur le parler de Pléchâtel, Dottin et Langouët (1970:58) notent que 'le subjonctif est en voie de disparition. Le présent du subjonctif est souvent remplacé par le présent de l'indicatif.' Un autre exemple serait

le subjonctif du patois boulonnais qui se rapproche beaucoup de l'indicatif: 'le subjonctif présente la forme du présent de l'indicatif en ajoutant /ε/ à toutes les personnes' (Haigneré 1969:52). Dans le patois boulonnais, on trouve encore un écart du français normatif parce que dans ce dialecte, le verbe falloir au conditionnel appelle le conditionnel, non le subjonctif: / i foroa k j iroa / (il faudrait que j'aïlle) (Haigneré 1969:53).

Le français d'autrefois nous fournit également des exemples où l'on emploie l'indicatif au lieu du subjonctif. Par exemple, au dix-septième siècle on trouve des phrases telles que 'Le sang enivre le soldat, jusqu'à ce que ce Grand Prince calma les courages émus' (Brunot et Bruneau 1949:548). Caput (1972:67) constate également l'affaiblissement du subjonctif de l'ancien français. Il note que 'le conditionnel se développe aux dépens du subjonctif ... au lieu de "si le bailli fût ici, je m'en plaindisse à lui" on aura "si le bailli était ici, je m'en plaindrais à lui"'.

Il est évident que l'indicatif remplace souvent le subjonctif en France car les grammaires prescriptives traitent souvent de cette 'erreur.' Par exemple, dans La Grammaire des fautes de Frei on voit (1979:199) que

L'indicatif tend à triompher du subjonctif: Il est pas là > Quoiqu'il est pas là; On ne sait pas pourquoi > Sans qu'on sait pourquoi.

Guiraud (1969:23) confirme cette tendance en affirmant que 'les formes du subjonctif tendent à se confondre avec celles de l'indicatif.

Dans d'autres langues romanes on note que le subjonctif s'affaiblit. Par exemple, dans son étude sur le portugais brésilien, Thomas (1969:137) écrit : 'As in many other Western languages, there is a considerable tendency to reduce the application of the subjunctive, and it is less used in BF (brasileiro falado) than in the literary language.' Dans le dialecte espagnol de Pasiega, on voit encore un affaiblissement du subjonctif:

El imperfecto de subjuntivo en -se no se emplea casi nunca. Aun el tiempo en -ra puede sustituirse por el presente de subjuntivo ... No existe el futuro de subjuntivo (Penny 1964:158).

On voit davantage de variation entre le subjonctif et l'indicatif dans l'espagnol de l'Amérique où l'on trouve 'las formas

del subjuntivo terminadas en "ra" con significación de tiempos del indicativo' (Blanch 1968:56).

De toute évidence, le subjonctif s'affaiblit en français ainsi que dans les autres langues romanes. Il s'agit plutôt d'un affaiblissement de l'emploi sémantique. Cela est probablement dû au fait que la proposition précédente exprime déjà la volition. Il se peut également que certains locuteurs ne distinguent pas entre l'indicatif et le présent du subjonctif à cause du fait que bon nombre de verbes, surtout ceux qui se terminent en er, ont la même forme pour ces deux modes, par exemple, je chante/que je chante, elle mange/qu'elle mange etc. Cette explication nous semble encore plus probable si l'on considère le fait que Beatens Beardsmore ne cite pas d'exemple avec la première personne du pluriel, c'est-à-dire, là où les verbes en er distinguent toujours entre le subjonctif et l'indicatif, par exemple, nous mangeons, que nous mangions, nous apprécions/que nous apprécions etc. Vu que l'affaiblissement du subjonctif est si répandu, il est tout à fait normal que le français de Bruxelles connaisse ce phénomène sans influence externe.

## 7. Conclusion

Disons, pour conclure, que la simplification linguistique à Bruxelles nous semble tout à fait normale. Toute langue peut évoluer et changer sans influence externe. Il existe un rapport direct entre cette évolution et la tendance à réduire la tâche du locuteur. Signalons que cette tendance se manifeste surtout dans le langage non soutenu. Il est également à noter que les modifications qui en résultent n'entraînent pas de changements de sens et ne causent aucune ambiguïté. On trouve aussi des divergences dialectales qui ne sont pas issues de l'aspect économique de la langue, mais qui proviennent d'autres facteurs internes. Nous avons essayé de relever certains de ces éléments. Tout de même, nous ne prétendons pas pouvoir en dresser une liste exhaustive et définitive. Pour le moment il faudrait se contenter de simples hypothèses. Toutefois, il nous semble évident que dans les catégories traitées ci-dessus, l'explication par l'influence externe est peu justifiée. Avant de considérer la possibilité d'une influence externe, il faut passer à l'examen minutieux d'autres dialectes, pour savoir s'ils connaissent les mêmes anomalies dites issues d'influences externes.

## REMERCIEMENTS

Je voudrais exprimer ma gratitude à M. Paul V. Cassano et à M. Moshe Starets qui m'ont si aimablement fait part de leurs remarques et dont les suggestions m'ont été précieuses pour améliorer le fond et la forme de cet article. Je tiens aussi à remercier les deux appréciateurs anonymes de la revue.

## REFERENCES

- AHLBORN, Gunner. 1946. Le Patois de Ruffieu-en-Valromey. Göteborg: Flanders Boktryckeri Aktiebolag.
- BAETENS BEARDSMORE, Hugo. 1929. Le français régional de Bruxelles. (Conférences et Travaux, Vol. 3, Université Libre de Bruxelles, Institut de Phonétique). Bruxelles: Presses Universitaires de Bruxelles.
- BAUCHE, Henri. 1928. Le Langage populaire. Paris: Payot et Cie.
- BLANCH, Juan Lope. 1968. El español de América. Madrid: Ediciones Alcala.
- BRUNOT, Ferdinand et Charles Bruneau. 1949. Précis de grammaire historique de la langue française. Paris: Masson et C<sup>ie</sup>.
- CAPUT, Jean-Pol. 1972. La Langue française. Paris: Librairie Larousse.
- CASSANO, Paul V. 1978. 'The French of Windsor Ontario and English admixture.' Orbis XXVII.1:136-159.
- CONWELL, Marilyn J. and Alphonse Juilland. 1963. Louisiana French Grammar: Phonology, Morphology and Syntax. (Janua Linguarum, Series Practica I) The Hague: Mouton and Co.
- DARMESTETER, Arsène. 1890. Cours de grammaire historique de la langue française. Paris: Librairie Ch. Delagrave.
- DOTTIN, Georges et J. Langouët. 1970. Glossaire du parler de Pléchâtel. Genève: Slatkine Reprints (réimpression de l'édition de Rennes, 1901).
- FREI, Henri. 1979. La grammaire des fautes: Introduction à la linguistique fonctionnelle: Assisimilation et différenciation: Brièveté et invariabilité expressivité. Genève: Slatkine Reprints (réimpression de l'édition Paris-Genève, 1929).

- GENDRON, Denis. 1966. Tendances phonétiques du français parlé au Canada. Paris: Librairie C. Klincksieck.
- GUIRAUD, Pierre. 1969. Le Français populaire. Paris: Presses Universitaires de France.
- HAIGNERÉ, Daniel. 1969. Le Patois boulonnais. Genève: Slatkine Reprints (réimpression de l'édition de Boulogne-sur-Mer, 1903).
- HULL, Alexander Jr. 1955. The Franco-Canadian Dialect of Windsor Ontario: A Preliminary Study. Ph.D thesis, University of Washington.
- JUILLAND, Alphonse. 1965. Dictionnaire inverse de la langue française. The Hague: Mouton.
- LABOURASSE, Henri. 1970. Glossaire abrégé du patois de la Meuse. Genève: Slatkine Reprints (réimpression de l'édition d'Arcis-sur-Aube, 1887).
- LANUSSE, Maxime. 1956. De l'influence du dialecte gascon sur la langue française. Paris: Librairie Larousse.
- LE GAL, Etienne. 1966. Ne dites pas ... Mais dites .... Paris: Librairie Delagrave.
- LÉON, Pierre. 1968. Recherches sur la structure phonique du français canadien. Ottawa: Marcel Didier Ltée.
- LUCCI, Vincent. 1972. Phonologie de l'acadien. Ottawa: Marcel Didier Ltée.
- MARTINET, André. 1964. Economie des changements phonétiques. Berne: A. Francke.
- MOISY, Henri. 1969. Dictionnaire de patois normand. Genève: Slatkine Reprints (réimpression de l'édition de Caen, 1887).
- PENNY, Ralph J. 1964. El Habla Pasiéga. London: Tamesis Books Limited.
- POPE, M.K. 1934. From Latin to Modern French with Especial Consideration of Anglo-Norman: Phonology and Morphology. Publications of the University of Manchester, French Series.
- POTTIER, Bernard. 1973. Le Langage. Paris: Centre d'Etude et de Promotion de la Lecture.

- ROUSSEY, Charles. 1894. Glossaire du parler de Bournois. Paris: Maçon, Protat frères.
- SEUTIN, Emile. 1975. Description grammaticale du parler de l'Ile-aux-Coudres. Montréal: Les Presses de l'Université de Montréal.
- STARETS, Moshe. 1986. Descriptions des écarts lexicaux, morphologiques et syntaxiques entre le français acadien des enfants acadiens néo-écossais et le français standard. Québec: Centre international de recherche sur le bilinguisme.
- THIBAUT, Adrien. 1970. Glossaire du pays Blaisois. Genève: Slatkine Reprints (réimpression de l'édition de Blois et Orléans, 1892).
- THOMAS, Earl W. 1969. The Syntax of Spoken Brazilian Portuguese. Nashville: Vanderbilt University Press.
- URIDALES, Millan. 1965. El Habla de Villacidayo. Madrid: Imprenta á Guirre.
- WALKER, Douglas C. 1984. The Pronunciation of Canadian French. Ottawa: University of Ottawa Press.